

n°28

Date de publication
12 septembre 2018

Date d'observation
11 septembre 2018



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Colza

- Les conditions sèches demeurent, et sont défavorables aux levées. Les parcelles ayant pu bénéficier de quelques pluies présentent généralement des levées irrégulières.
- Quelques signalements de morsures de petites altises sont à surveiller.
- Présence de tenthrèdes signalée sur une situation.

- Betterave sucrière

CERCOSPORIOSE : la cercosporiose continue sa route !

Réseau 2018-2019

A ce jour, 8 parcelles ont été enregistrées sur le réseau. 7 d'entre elles ont fait l'objet d'une observation cette semaine.

Stade des colzas

Parmi les 7 parcelles observées, on compte :

- 1 parcelle semée non levée
- 1 parcelle en cours de levée
- 2 parcelles au stade cotylédon (stade A ou BBCH 10)
- 2 parcelles à une feuille vraie (stade B1 ou BBCH 11)
- 1 parcelle à quatre feuilles vraies (stade B4 ou BBCH 14).

Ravageurs

- **Altises des crucifères ou petites altises**

Reconnaissance

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre).
Il mesure 2 à 2.5 mm.



Petites altises noires du colza (gauche) et bicolore (droite).

Morsures circulaires visibles (L. Jung, Terres Inovia)

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures et ¼ de surface foliaire détruite.

Piégeage : 1 parcelle parmi les 5 où les pièges ont été relevés cette semaine signale la présence de petites altises.

Observation de dégâts sur plantes : 2 parcelles sur 5 présentent des traces de morsures avec 5% et 100% de plantes touchées. Sur ces deux parcelles les niveaux de surface foliaire détruite sont identiques à 5%.

Analyse du risque : les parcelles levées entrent en pleine phase de risque. Le risque de petite altise se réfléchit à la parcelle. Bien qu'on ne relève encore que peu d'attaques, les conditions chaudes sont favorables à l'activité de l'insecte et doivent conduire à être très vigilant. Le niveau de risque est donc modéré.

Levier agronomique : dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population. Il est donc recommandé de maintenir les repousses sur les parcelles à proximité des champs de colza.

- **Tenthrede de la rave**

Reconnaissance



Tenthrede à l'état adulte (gauche) et larvaire (droite) (crédit : Terres Inovia)

La tenthrede est un hyménoptère qui à l'état adulte mesure 7 à 8 mm, présente un corps jaune orangé, à tête noire et aux ailes membraneuses. La larve mesure 20 à 50 mm. Elle est translucide, grisâtre voire verdâtre. Elle prend un aspect noirâtre en fin de développement et devient nuisible pour la culture en dévorant les feuilles.

Période de risque : de la levée jusqu'à 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : ¼ de la surface foliaire détruite.

Observations : une seule parcelle a fait l'objet d'une observation et signale quelques dégâts avec 2% de surface foliaire détruite, et 20% de plantes porteuses de larves. Cette parcelle est située à proximité de Lurcy-Levy (03).

Analyse de risque : le nombre de parcelles observées ne permet pas d'établir un niveau de risque. Pour la seule parcelle signalant des dégâts ainsi que pour celles qui pourraient également être concernées, même si les dégâts sont à ce jour négligeables, ils peuvent évoluer extrêmement rapidement. Une observation quotidienne est donc indispensable.

ANNEXE : Mise en place des pièges

Pièges à limace

La pose des pièges doit être réalisée avant la levée de la culture. L'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25x25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5m les uns des autres. Pour fixer les limaces et faciliter le comptage, il est possible d'ajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège. Attention, il est vivement déconseillé d'arroser le sol lors de la pose du piège, afin de bien voir la situation du risque telle qu'elle est.

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en «grattant» la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers cm du sol.



Piège à limace.
(crédit D. Simmoneau)

Cuvette jaune

La plupart des insectes ravageurs du colza sont attirés par la couleur jaune. La cuvette jaune doit donc être posée juste au-dessus de la végétation.

A partir de 3 feuilles, la cuvette doit être "posée" sur la végétation

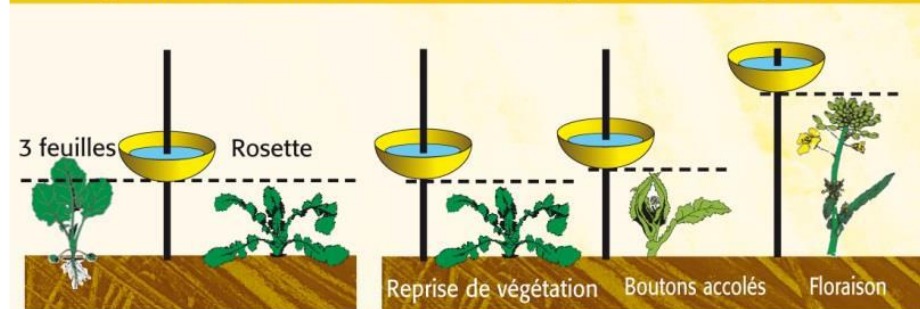


Schéma de la disposition de la cuvette jaune végétation

L'**altise d'hiver** fait exception à cette règle. En effet, il s'agit d'un insecte qui se déplace par des sauts. L'objectif est donc de capturer l'insecte lorsqu'il se déplace en enterrant la cuvette dans le sol. Seule 1-2 cm de rebord doivent dépasser du sol.

Pour capturer l'altise d'hiver, la cuvette est enterrée



Schéma de la disposition de la cuvette jaune pour capturer l'altise d'hiver.

🌀 Betterave sucrière

Données du réseau

Cette semaine, 11 parcelles ont été observées.

Stades et état des cultures

Le stress hydrique et la cercosporiose contribuent à la destruction du bouquet foliaire.

Ravageurs

- Charançon LIXUS JUNCI

Cette semaine, peu d'adultes sont observés dans le réseau sur les 6 parcelles concernées.

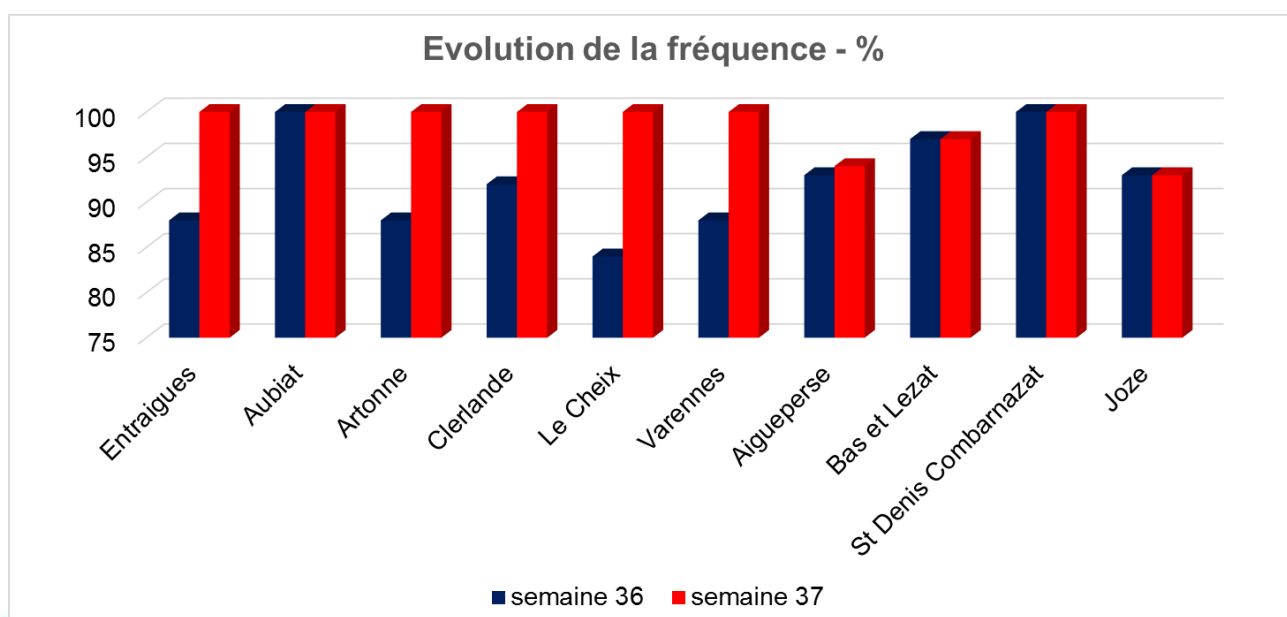
Analyse de risque : les jeunes adultes s'alimentent des feuilles de betterave jusqu'à la récolte mais ne s'accouplent pas, le cycle de reproduction se faisant l'an prochain après la sortie de diapause hivernale.

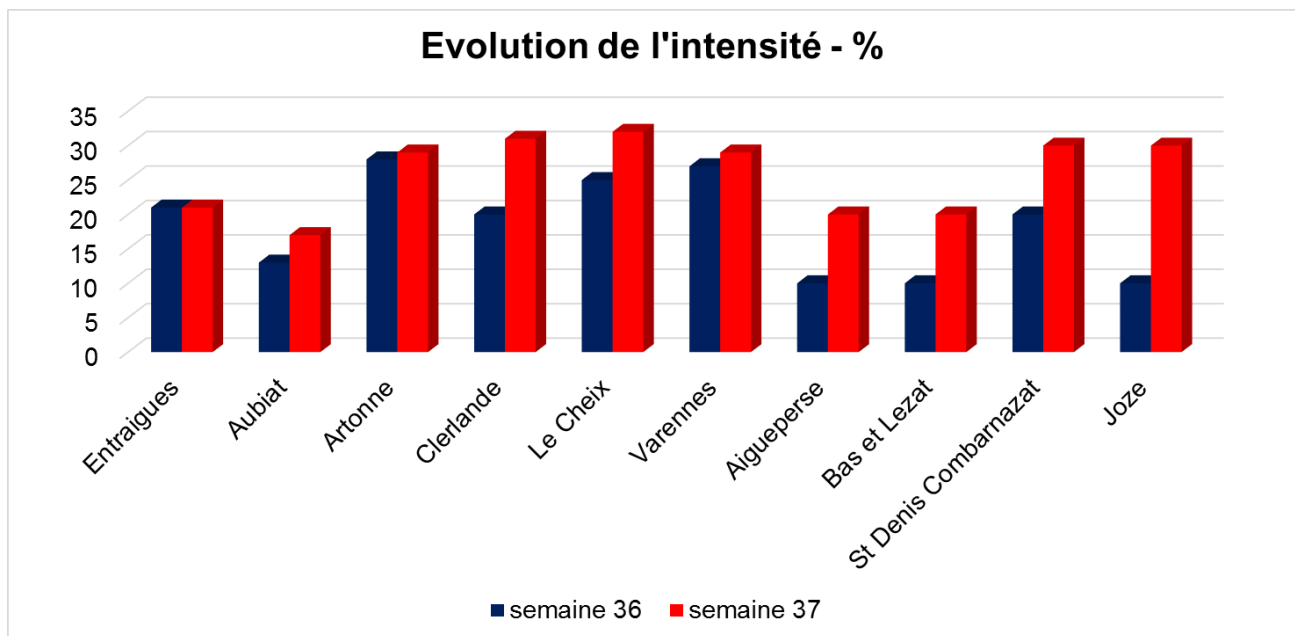


Maladies

- Cercosporiose

Observations : le stress hydrique accroît fortement la sensibilité des betteraves à la cercosporiose. Les **foyers** s'étendent au sein des parcelles et **détruisent le feuillage**. Les parcelles fortement touchées sont en cours de repousse.





Risques : les conditions estivales actuelles, rosée le matin et températures élevées en journée sont toujours propices au développement de la cercosporiose.

Nuisibilité : le développement précoce de la cercosporiose provoque une destruction rapide du feuillage induisant la repousse permanente du bouquet foliaire. La tolérance variétale ne permet pas, à elle seule, de contenir la maladie pendant la phase estivale ; cependant elle permet d'assurer un état sanitaire convenable pour la croissance de fin de cycle.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée : <http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.